



14ème législature

Question N° : 60727	De Mme Anne-Lise Dufour-Tonini (Socialiste, républicain et citoyen - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > sécurité des biens et des personnes	Analyse > agressions. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 15/07/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur au sujet des agressions de plusieurs militants syndicaux par des groupuscules d'extrême droite. Alors qu'il y a un an, Clément Méric, jeune antifasciste était assassiné sous les coups de militants d'extrême droite, trois jeunes militants syndicaux ont été violemment agressés en plein centre-ville de Rouen par des individus appartenant à nouveau à un groupuscule d'extrême droite. C'est parce que Clément Méric était un militant de gauche qu'il a été tué, c'est parce qu'ils étaient des militants syndicaux que ces trois jeunes étudiants ont été agressés. Cette agression est à ajouter à une longue liste d'agressions survenues tout au long de l'année universitaire pour beaucoup de militants politiques et syndicaux. Ces agressions sont à l'image des tournées "anti racailles" organisées par les jeunes identitaires (groupuscule d'extrême droite islamophobe) dans le métro lillois depuis quelques semaines. Nous ne pouvons accepter que des jeunes soient tués, agressés, menacés du fait de leurs engagements politiques et syndicaux. Alors que nous faisons des efforts dans la lutte pour l'égalité, nous ne pouvons accepter que des groupuscules d'extrême droite viennent instaurer un climat de terreur, de haine, de xénophobie tout en bafouant délibérément les valeurs de notre République. Ainsi, elle lui demande dans quelle mesure de nouveaux groupuscules d'extrême droite peuvent-ils être dissous et quelles mesures il peut prendre pour éviter les événements de ce genre tout en protégeant les jeunes militants politiques et syndicaux de notre pays.